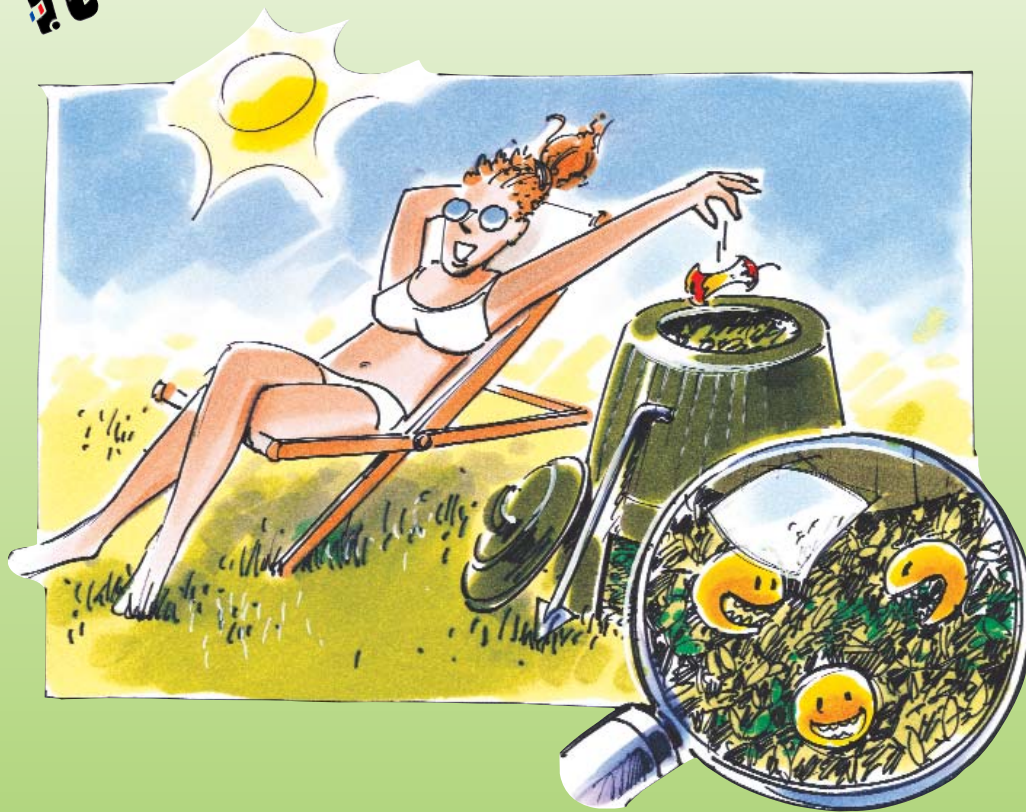




Campagne transfrontalière de prévention des déchets ménagers

LE COMPOSTAGE A DOMICILE ?

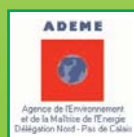
Rentable et facile !



3 bonnes raisons pour composter !

1.  Moins de sacs poubelles payants car les déchets verts de cuisine et de jardin représentent 30% du volume et 50% du poids de la poubelle ménagère.
2.  Moins de manipulation et de stockage des déchets à domicile.
3. Moins de déplacements au parc à conteneurs ou à la déchèterie et plus de confort à domicile.
3. Production d'un compost d'excellente qualité pour les jardins et les potagers.

Avec le soutien de :



► Le compost ?

- Le compost est un « engrais » naturel d'excellente qualité et sans mauvaises odeurs, issu de la décomposition de la matière organique par le phénomène naturel de compostage.



► Quels déchets composter ?

Matières compostables

Epluchures et déchets de légumes et de fruits
Filtres à café avec marc et sachets de thé
Petits restes de repas
Coquilles d'oeufs et de noix concassées
Essuie-tout usagé, papiers non colorés
Cartons découpés en morceaux
Feuilles de papier journal
Morceaux de laine et de coton
Litière d'animaux domestiques herbivores (paille, fientes, fumier)
Fumier de ferme frais (de vache et de cheval)

Plantes et fleurs fanées
Mauvaises herbes non montées en graines
Tontes de pelouses
Feuilles mortes
Restes de récolte du potager
Foin, copeaux, sciure de bois non traité
Branchages broyés

Matières non-compostables

Matières synthétiques (nylon, ...)
Plastique
Métaux, verre
Papiers glacés et/ou colorés, revues, photos
Langes jetables
Excréments et litières non biodégradables d'animaux
Poussières de sacs d'aspirateurs
Gros bois, bois traité
Terre, sable, cendres de charbon

Matières compostables avec précaution

(pour les composteurs expérimentés)

Mauvaises herbes montées en graines
Plantes malades ou traitées avec des pesticides
Os et déchets d'animaux (viande, poisson, laitages)
Huiles, sauces et graisses de cuisine
Cendres de feu de bois
Litière (bois ou papier) de chat et de chien

► Trois règles d'or du bon compostage

1

Bien mélanger les matières

Les déchets « verts et humides » (fleurs fanées, tontes de pelouse, restes alimentaires, ...) doivent être mélangés aux déchets « bruns et secs » (matériaux ligneux, branchages broyés, paille, herbes sèches, feuilles mortes, ...) idéalement à parts égales pour assurer la réussite de votre compost.

2

Aérer

Le processus de compostage nécessite une aération suffisante. Qu'il soit en fût, en silo ou en tas, il faudra donc mélanger régulièrement le compost afin de bien l'aérer. Un compost bien aéré ne sent pas mauvais mais, sans air, les déchets fermentent et des odeurs désagréables apparaissent.

Veiller à une bonne humidité



Pour bien fonctionner, un compost ne doit être ni trop sec, ni trop humide.

Pour vérifier la bonne teneur en eau, il suffit de prendre une poignée de matière et de la presser. L'humidité est idéale si quelques gouttes perlent au travers des doigts (ce test n'est valable qu'après quelques mois de compostage).

Si le compost est trop sec, il faudra l'arroser. S'il est trop humide, il suffira d'y incorporer des déchets bruns et secs.

Quelques centimètres de paille ou de cartons épais disposés à la surface du silo ou du tas le protègent du dessèchement ou d'un excès d'humidité.

► Pas besoin de grands espaces pour composter

A chaque situation, sa technique de compostage

Pour les petits jardins : LE FUT COMPOSTEUR (Moins de 300 m²)

Le fût sera placé de préférence dans un endroit ensoleillé, sur des dalles espacées de 2 cm ou sur une palette à même la terre pour favoriser l'aération du compost.

A chaque apport, il faut veiller à mélanger et aérer

la matière à l'aide d'une tige aératrice.

Après quelques mois, il est déjà possible de retirer du compost en démontant le fût. Les matières fraîches seront séparées du compost et replacées dans le fût pour achever leur décomposition.



Pour les jardins de taille moyenne : LE SILO A COMPOST (de 300 à 1000 m²)



Le silo sera installé de préférence à l'ombre, à l'abri du vent et à même la terre.

Il est possible de réaliser soi-même un silo en treillis, en bois (en utilisant des palettes de bois) ou même en le maçon-

nant avec des joints verticaux entre les briques ou les blocs afin de laisser passer l'air.

Dans tous les cas, il est important de pouvoir accéder facilement au compost pour le retourner ou le récolter.

Pour les grands jardins : LE TAS DE COMPOST (Plus de 1000 m²)

Le tas sera installé de préférence à l'ombre, à l'abri du vent et à même la terre.

Pour la première couche, disposez des matériaux grossiers (tiges débitées en petits morceaux) sur le sol.

Ensuite, faites un tas en forme de pyramide d'environ 2 m de largeur à la base. Quand le tas atteint une hauteur

d'environ 1m, il peut être couvert de paille, de branchages ou de feuilles mortes, de manière à encore laisser passer l'air.

Après 2 mois de maturation, retournez-le en l'avancant de 60 cm. Après 6 mois à 1 an, le compost peut être utilisé tel quel ou tamisé.



► Quand et comment utiliser le compost produit ?

- La durée du processus de compostage dépend du type de matières incorporées, du nombre de retournements et des conditions climatiques. Par exemple, un compost démarré au printemps est utilisable dans le jardin après 4 à 5 mois et 1 à 2 retournements du tas.
 - Le compost jeune (3 mois environ) peut s'épandre en couche épaisse autour des plantes vivaces et des arbres ou recouvrir les plates-bandes dénudées en automne.
 - Le compost mûr (après 6 mois environ, lorsqu'il est de couleur brune et qu'il sent bon l'odeur du « sous-bois »), après tamisage, peut être utilisé comme « engrais » pour pratiquement toutes les plantations d'intérieur et d'extérieur (plantes ornementales, gazon, arbres, arbustes et haies, plantes vivaces, potager, semis...).
- L'utilisation du compost enrichit le sol et améliore sa structure. Le compost permet une meilleure rétention d'eau dans le sol et atténue l'érosion causée par l'eau et le vent.



Petits conseils et astuces

- En automne, n'oubliez pas de préparer votre réserve de feuilles et de petits bois morts et de la stocker au sec.
- En hiver, le démarrage d'un compost est plus lent.
- En été, recouvrez votre compost d'une fine couche de déchets bruns de manière à ne pas attirer les « intrus » (petits rongeurs, mouches, ...).
- Evitez d'ajouter trop de déchets identiques en même temps (tontes de pelouse, par exemple) ou des déchets trop gros et veillez toujours à bien mélanger les matières brunes et vertes en quantités égales.
- N'ajoutez pas de terre car cela risque de freiner le processus de décomposition.
- Il n'est pas indispensable d'ajouter des activateurs. Respectez les trois règles d'or, citées plus haut, et les micro-organismes se chargeront du reste.

Bon à savoir

- Vous êtes intéressé par le compostage à domicile mais vous avez besoin d'être aidé pour commencer ? Renseignez-vous auprès de l'éco-conseiller ou du Service Environnement de votre Administration communale car certaines communes belges :
 - offrent des aides financières à l'achat d'un fût ou d'un silo à compost ;
 - possèdent ou vont former une équipe de guides composteurs bénévoles qui pourra vous initier aux techniques du compostage à domicile.
- Vous désirez participer à une conférence sur le compostage ou bien devenir guide composteur ? Contactez :
 - l'asbl Espace Environnement (rue de Montigny 29 - 6000 CHARLEROI, 071/300.300, E-mail : info@espace-environnement.be);
 - ou votre intercommunale : IPALLE (chemin de l'Eau Vive 1 - 7503 Froyennes, 069/84.59.88, E-mail : info@ipalle.be) ou INTERSUD (Grand'Rue 39 - 6530 Thuin, 071/59.12.02, E-mail : intersud@intersud.be).

Vous avez encore des questions ?

La permanence téléphonique du Réseau Eco-consommation est à votre disposition tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 au 071/300.301 (réponses directes à vos questions, documentation gratuite disponible, références des sites internet intéressants, ...).

Visitez notre site Internet : www.minidechets.org